

## ABONNEMENT

Un an... 18 fr.  
Six mois... 9 »  
Trois mois... 4 50

# L'ÉCHO SAUMUROIS

## INSERTIONS

Annonces, la ligne... » 20  
Réclames, — .. » 30  
Faits divers, — .. » 75

Journal Politique, Littéraire, d'Intérêt local, d'Annonces Judiciaires et d'Avis Divers  
PARAISANT TOUS LES JOURS, LE DIMANCHE EXCEPTÉ

L'Agence Havas, 24, rue Notre-Dame-des-Victoires, et 8, place de la Bourse, est seule chargée à Paris de recevoir les annonces pour le journal.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire.  
Un trimestre commencé sera dû.

BUREAUX : 4 PLACE DU MARCHÉ-NOIR, SAUMUR

Les abonnements et les insertions doivent être payés d'avance.

SAUMUR 31 MAI

## LES NOUVEAUX

En réservant nos appréciations quand nous les aurons vus à l'œuvre — car ils sont des nouveaux venus, des débutants dans la carrière politique — heureusement pour eux, tristement pour nous gens d'âge qui n'avons pu les fréquenter ni les peser à leur juste valeur — nous reproduisons les portraits peut-être un peu optimistes des nouveaux ministres, esquissés de plume de maître, dans le *Journal*, par CHARLES FORMENTIN qui — nos lecteurs ont été à même d'en juger — nous paraît connaître à fond le monde politique, abstraction faite de ses sympathies et amitiés personnelles.

### M. Barthou

Petit, noir, l'œil spirituel et vif derrière des lunettes inamovibles, l'allure un peu brusque. Louis Barthou n'a pas de beaucoup dépassé la trentaine. Député depuis près de cinq ans, le jeune ministre n'a pas mis longtemps à se faire au Palais-Bourbon une importante place ; au bout de quelques mois, on savait là-bas que le nouveau venu qui, sans bruit, se familiarisait avec les habitudes parlementaires, était un grand laborieux, un homme éloquent, un courageux, un têt.

Dans son petit appartement du Boul'Mich', presque sous les toits, au milieu de ses livres et de ses dossiers, en un joli désordre de célibataire, Barthou s'est fait une retraite de bénédictin. Les bruits du quartier ne montent pas jusqu'à son cabinet d'étude, et si les électeurs ne viennent pas souvent le déranger, c'est que des Basses-Pyrénées à Paris, il y a loin.

Barthou est un orateur, mais un orateur qui a été aux bonnes écoles : sa parole est chaude, vibrante, convaincue ; son raisonnement garde, sous l'ampleur de la forme, la netteté, la vigueur du parfait dialecticien. Chez lui, la faconde méridionale est doublée de logique et de bon sens. Depuis quelques années, Barthou a pris part à la Chambre à toutes les grandes discussions politiques, et les socialistes que ce petit homme gêne, l'honorent de leurs aigres plaisanteries.

Qu'il aille à l'instruction publique ou aux travaux publics, ce jeune fera la bonne besogne ; son seul regret peut-être sera de ne plus pouvoir, entre deux séances, aller faire en province quelque bonne conférence patriotique et républicaine — et surtout de quitter son petit logement du quartier Latin.

### M. Félix Faure

Grand, mince, élégant, la boutonnière toujours fleurie, monocle à l'œil, guêtres blanches aux bottines, avec un léger dandinement, M. Félix Faure a l'allure délicate et correcte du parfait gentilhomme. Jadis sous-secrétaire d'Etat aux colonies, M. Félix Faure est pour la première fois ministre.

Esprit pondéré, nature froide, le député du Havre é ait, il y a trente ans, un mode-*le* employé dans une tannerie de la Seine Inférieure. Plus tard, par la seule force de son intelligence et de sa volonté, le petit commis obscur devenant un important armateur.

Cet homme, parti de si bas pour arriver si haut, est parvenu de la démocratie laborieuse,

industriel riche, député influent, est resté simple, affable, bienveillant.

Et je ne suis pas surpris que M. Dupuy, homme d'esprit, et dont l'origine ne remonte pas aux croisades, ait quelque sympathie pour cet ancien employé tanneur et non tannant, son collègue d'aujourd'hui.

### M. Delcassé

On l'a déjà vu au pouvoir, celui-là, mais on le reverra avec plaisir. Il est du Midi, comme Barthou, et comme lui petit, noir et brusque.

Disciple de Gambetta qui l'avait pris avec lui à la *Republique française*, Delcassé reçut du grand tribun ses premières leçons politiques : « Etudie les questions étrangères, mon petit, lui disait-il de sa bonne et grosse voix ; c'est une science qui rend fort et utile. » Et l'élève a bien profité.

Le nouveau ministre a deux passions : les affaires coloniales et la politique extérieure ; sur ces deux chapitres, Delcassé est de première force, et bien malin sera celui qui voudra lui en remontrer.

Lorsque M. Delcassé sera définitivement installé au quai d'Orsay, je suis certain qu'on verra clair dans notre politique étrangère et que les Anglais ne seront pas contents.

Orateur net et précis, travailleur infatigable, esprit droit, caractère loyal, Delcassé a été et reste journaliste. Il écrivait au *Journal*, et on y a conservé bon souvenir de son passage.

### M. Poincaré

Pâle, presque chétif, la figure émaciée d'un homme qui pâlit sur les chiffres et les dossiers obscurs, Poincaré a déjà été ministre, le sera souvent encore ; — car il est jeune, ce petit homme. — jeune, actif, travailleur et ambitieux.

Grand maître de l'Université l'année dernière, Poincaré ne sera pas déplacé au ministère des finances : les questions pédagogiques lui étaient familières, les questions budgétaires feront sa joie. Avocat et journaliste, Poincaré parle simplement, sans fracas et écrit avec précision. Ses discours à la Chambre ont les qualités de ses rapports : ils sont simples, clairs, toujours avec du bon sens, souvent avec de l'esprit.

### M. Hanotaux

Maigre, sec, brun, un peu voûté, bien qu'il ait à peine dépassé la quarantaine, le nouveau ministre des affaires étrangères n'est pas, quoi qu'on dise, de la carrière.

M. Hanotaux se destinait si peu à la diplomatie, qu'on le voyait, il y a vingt ans, entrer à l'École des Chartes et en sortir trois années plus tard avec le diplôme d'archiviste paléographe. La protection de Gambetta à qui des amis l'avaient présenté dans les bureaux de la *Republique française* lui valut une petite chaire d'histoire à l'École des Hautes Etudes.

Professeur, M. Hanotaux n'eut pas des légions d'élèves. Autour d'une table, au troisième étage de la vieille Sorbonne, dans un local étroit, humide et sale, le jeune maître ne réunit jamais plus de quatre élèves. Devant cet auditoire minuscule, M. Hanotaux parlait avec abondance et précision de Richelieu et de sa politique. Il avait les mains pleines de documents, des mains poussiéreuses à force de fouiller dans les archives.

Un jour, Jules Ferry arracha à son humble

chaire ce jeune homme, qui publiait dans les revues et les journaux des articles très savants, et en fit son chef de cabinet. On sait le reste. Tour à tour conseiller d'ambassade d'emblée à Constantinople, puis député de l'Aisne, puis directeur des affaires politiques et commerciales, M. Hanotaux est aujourd'hui ministre : il redeviendra député ou sénateur, quand la chose lui fera plaisir.

Pour n'être pas de la carrière, M. Hanotaux n'en sera pas moins tout à fait à sa place au quai d'Orsay : c'est un laborieux et un tenace. Si, dans la direction de notre politique extérieure, le jeune ministre apporte la clavicoyance et la fermeté de Richelieu, l'homme qu'il a si bien étudié, la France ne sera pas trop à plaindre. (A suivre.)

## OPINION DES JOURNAUX

### Sur le nouveau Ministère

Le *Figaro* accueille bienveillamment la nouvelle fournée, avec ses réserves d'usage.

#### Le Gaulois :

« Nous ne sommes point partisan des procès de tendances. Et nous attendrons à l'œuvre, pour le juger, ce nouveau Cabinet homogène et modéré. »

#### L'Erèment :

« C'est un véritable ministère de recrues ; mais il a du moins une qualité : il est homogène. Nous ne lui refusons pas notre concours s'il est vaillant dans l'accomplissement de la rude tâche politique et financière qui lui incombe. — E. M. »

#### Le XIX<sup>e</sup> Siècle :

« M. Carnot est parvenu à composer son Cabinet, car le Cabinet Dupuy est bien son Cabinet. Dès le premier jour, M. Carnot a voulu M. Dupuy, comme le jugeant le plus propre à préparer sa réélection. M. Bourgeois, M. Brisson n'ont été appelés à l'Elysée que pour la forme, et l'offre de constituer un ministère leur a été faite de telle sorte que leur réponse ne pouvait être que négative. »

La *Lanterne* qui, avant-hier, posait tout une série de questions dont la solution devait éclairer la crise ministérielle, écrit aujourd'hui :

« M. Carnot n'a qu'un tour dans son sac. Mais il faut lui rendre cette justice qu'il ne se fatigue pas de le servir au public. »

« C'est la dixième crise à laquelle nous assistons depuis son élection à la Présidence ; c'est la dixième fois que nous assistons à la même comédie. »

« Le scénario ne varie pas : c'est toujours le même simulacre d'appel à des hommes politiques auxquels on n'a jamais eu sérieusement la pensée de confier le pouvoir. Et le dénouement ne varie pas non plus. C'est toujours le même ministère, celui que M. Carnot portait tout fait dans sa tête dès le début de la crise, et qu'il finit toujours par imposer à la lassitude du pays et du Parlement. »

« Le même ministère. Car, à vrai dire, à part une ou deux exceptions qu'on peut citer, nous n'avons eu depuis sept ans, sous des noms divers, qu'un seul ministère : le ministère de M. Carnot, de sa politique personnelle, de ses intérêts personnels. »

« Dans ses choix, M. Carnot n'obéit qu'à deux préoccupations : il a l'horreur du radicalisme, et il tient à rester à l'Elysée. »

#### Le Siècle :

« Cette crise n'aura pas été inutile, car elle contribue à faire disparaître tous les anciens classements politiques pour les réduire à deux :

- » D'un côté, les socialistes ;
- » De l'autre, les républicains de gouvernement.

» Il faut choisir. »

## INFORMATIONS

### La caisse de retraites ouvrières

La commission d'assurance et de prévoyance sociales a admis, en principe, que la retraite ne serait pas obligatoire et que les intéressés devraient requérir leur inscription.

Elle a accepté le principe de la subvention obligatoire de l'Etat et des patrons.

Elle discutera, dans sa prochaine séance, les conditions de répartition de la subvention patronale.

### A la commission de l'armée

La commission de l'armée s'est réunie, comme on le sait, sous présidence de M. Mézières.

M. Le Hérisse a donné lecture de son rapport sur le projet de loi tendant à modifier la proposition des conseils de régiment sur le rengagement des sous-officiers et les conditions dans lesquelles pourront désormais être prononcées les rétrogradations, cassations ou révocations des rengagés et commissionnés.

Les conclusions de ce rapport ont été adoptées à l'unanimité.

Puis, la commission a discuté la proposition de loi votée par le Sénat, ayant pour but de modifier la loi de 1850 en ce qui concerne la constatation de l'insuffisance de la fortune des parents des fils de militaires admis aux Ecoles militaires.

Cette proposition a été adoptée, et M. de Lanjuinais a été nommé rapporteur.

MM. Le Hérisse et Chapuis ont fait connaître leur intention de déposer une proposition tendant à la gratuité absolue des Ecoles militaires.

Finalement, la commission a repoussé à l'unanimité la proposition de M. Paschal Grousset, dispensant du service actif les hommes qui feraient preuve de leur instruction militaire.

### Manifestations à Paris devant la statue de Jeanne d'Arc

Avant-hier, deux loges maçonniques — les autres s'étaient abstenues — venaient, à cinq heures du soir, déposer des couronnes au pied de la statue de Jeanne d'Arc, rue des Pyramides.

La loge *Alsace-Lorraine* accroche au piédestal une couronne de perles portant cette inscription : *A Jeanne d'Arc, la grande patriote, la loge Alsace-Lorraine : 1894.*

Immédiatement après, *Le travail et les vrais amis fidèles* apportent une grande couronne d'immortelles jaunes au centre de laquelle est attaché un triangle d'immortelles rouges. Une inscription y est fixée ainsi conçue : *A Jeanne d'Arc relapse et hérétique abandonnée de la royauté, brûlée par l'Eglise.*

A ce moment, un groupe assez nombreux d'étudiants catholiques se précipite ; maçons et étudiants se colletent, les coups de canne



30 mai 1894.

Le ministère est constitué, mais le fait accompli ne produit sur le marché aucun effet. Au contraire, on réactionne. Il n'y a pas de cause bien définie à cette faiblesse si tant est que ce soit de la faiblesse aux cours actuels. Il ne faut pas oublier que c'est demain la réponse des primes et que si par hasard la réaction s'accroît on pourrait aller loin, la place étant très chargée à la hausse.

Le 3 0/0 après 100.95 revient à 100.65, puis à 100.75. Le 3 1/2 cote 106.95.

Les actions de nos grands établissements de crédit sont assez calmes, sans variations bien sensibles et résistant bien au courant un peu lourd du marché.

Le Foncier cote 958.75 et 960, le Crédit Lyonnais se maintient à 743.75.

Suez plus faible.

Nos grands chemins sont moins agités que dans les deux dernières séances. La panique a l'air de vouloir se calmer, bien qu'on soit encore fatigué en ce genre.

L'Italien subit forcément l'influence générale, mais résiste assez bien. L'Extérieure est en ferme réaction; on dément aujourd'hui tous les bruits d'opérations financières.

Le 4 0/0 Turc est à 24.37 1/2. Les fonds austro-hongrois sont plus faibles. Egalement un peu de lourdeur sur les fonds russes.

DE LAVIGERIE,  
22, place Vendôme, Paris

## CHRONIQUE LOCALE ET RÉGIONALE

### École d'Application de Cavalerie de Saumur

L'emploi de professeur d'histoire et de géographie militaires est actuellement vacant à l'École d'application de cavalerie.

Le ministre vient de prescrire de lui signaler ceux des capitaines et lieutenants des corps de troupes de toutes armes désireux d'occuper cet emploi et qui sembleraient susceptibles d'y être nommés.

### Crue de la Loire

La crue de la Loire paraît avoir atteint son maximum à Saumur dans la matinée d'aujourd'hui, à 3 m. 22. Il serait temps qu'elle s'arrêtât, les prairies riveraines de la Loire et du Thouet n'ayant déjà été que trop avariées par le séjour des eaux.

### BRAIN-SUR-ALLONNES

#### Chute accidentelle

Lundi dernier, une jeune fille, des Calottières, commune de Brain, prevenait la gendarmerie d'Allonnes qu'un tailleur de pierres, nommé Briolat, qui couchait dans un grenier, chez les parents de la demoiselle, venait de tomber accidentellement de ce grenier, qu'il était sans connaissance et rentrait le sang par la bouche.

Les gendarmes se transfèrent aux Calottières, accompagnés de M. le docteur Chapin.

L'été, les jardins étaient entretenus par un pauvre homme de Clignancourt, qui donnait cent francs par an à M. Benoît pour acheter la clientèle de ses locataires. L'hiver, quand les marchands amis de la villegiature avaient pris leur volée, qui vers la rue aux Ours, qui vers la rue Baudoyer, M. Benoît restait seul avec son chien Mohican.

Il employait la mauvaise saison à fabriquer des affiches manuscrites pour annoncer ses locations, et à réparer, tant bien que mal, ses divers logis. M. Benoît s'était fait peintre, menuisier, poêlier-fumiste, serrurier, couvreur, etc. A Montmartre, il passait pour être très riche. Ses voisins disaient qu'il faisait tout cela pour s'amuser.

Il ne fréquentait personne. Son chien Mohican mordait tout le monde.

Ce matin-là, M. Benoît Lyon s'était levé à cinq heures justes, suivant son habitude. Il était aussi matinal que laborieux. Une petite chandelle de suif de douze à la livre éclairait sa chambre à coucher, dont elle ne pouvait égarer le papier terne et décoloré.

Son lit était déjà fait, sa toilette aussi.

Par ce froid rigoureux, deux notes fumaient mélancoliquement au fond de la cheminée,

Briolat se plaignait de sa chute directe sur la tête, de douleurs violentes dans la poitrine et aux reins. M. Chapin, craignant de graves lésions internes, fit transporter le blessé à l'hôpital de Saumur, par les soins de M. le Maire de Brain-sur-Allonnes.

### MONTREUIL-BELLY

#### Fausse accusation

Le 28 mai, au marché de Doué, la dame Grosleau, de Saint-Just-sur-Dives, ayant vendu ses piroons, entra dans une auberge, laissant à la porte un panier contenant du beurre et un manteau de mérinos noir. Quand elle sortit, le panier avait disparu.

Sur les indications de l'aubergiste, la dame Grosleau parcourut le marché, crut y reconnaître la voleuse dans une femme habitant Montreuil-Bellay, et déposa une plainte entre les mains des gendarmes de cette localité. Mais, à l'enquête, il fut reconnu que le panier appartenant à cette personne n'offrait aucune similitude avec celui dont la volée avait donné le signalement et les gendarmes se retirèrent.

### Les gelées

On écrit de Beaufort :

« Dans la nuit du 27 au 28, une gelée s'est fait sentir dans la vallée de la Loire. La vigne est gelée dans les bas et les légumes ont beaucoup souffert.

» Du côté de Rochefort-sur-Loire, les jeunes vignes, nous dit-on, ont été également atteintes par les gelées. »

SAINT-GEORGES SUR-LOIRE. — Dans la nuit du 27 au 28 mai, il a gelé à 4 degrés au dessous de zéro. Dans la vallée, les vignes et les pommes de terre sont gelées. On dit que, sur le Layon, le vignoble est très éprouvé.

### Un train monstre

L'express du soir, qui part d'Angers à 9 heures 25 pour Paris, a trouvé devant lui, vendredi, près de la Loupe, un train en détresse. La machine de l'express a essayé de porter secours au premier train. Elle n'a pas pu parvenir à le mettre en marche. Successivement sont arrivés quatre autres trains, dont l'express de Bretagne, qui tous ont été bloqués sur la voie.

Enfin, après plus d'une heure d'attente, on a pu former un long convoi de tous les trains successifs et il est arrivé en gare Saint-Lazare remorqué par sept machines.

### Concert de la Société Artistique et Littéraire de l'Ouest

La Société Artistique et Littéraire de l'Ouest a donné dimanche soir, au Théâtre d'application, devant une salle comble, une très brillante soirée composée d'œuvres de poètes et compositeurs membres de l'association. L'un des principaux attraits de la soirée a été la

première représentation d'un charmant petit acte, le *Diable couturier*, poème de M. Louis Tiercelin, musique de M. J.-Guy Ropartz, ouvrage plein de distinction, qui a parfaitement réussi, grâce à la brillante interprétation de M<sup>lle</sup> Duet d'Arbel, de MM. Jean Rondeau et Getu. On a beaucoup applaudi aussi une délicieuse mélodie inédite de M. Jules Bordier, d'Angers, sur une poésie d'Hippolyte Lucas, *Printemps*, fort bien chantée par M<sup>lle</sup> Marguerite Lavigne. M<sup>lle</sup> M. des Longchamps a dit, avec son talent habituel, la belle ode à la France de M. F.-E. Adam. De gracieuses mélodies de MM. Paul Rougnon, de la Voûte, Emile Durand, Le Grand, chantées par M<sup>lle</sup> Fath et M. J. Bell-u, des pièces pour violoncelle de MM. Bourgault-Ducoudray et de Saint-Quentin, interprétées par M. Loeb, de l'Opéra, des morceaux de piano de MM. Colin et Thielmans, joués par M<sup>lle</sup> Weingaertner, et des poésies de MM. P. Pionis, Jean Philippe, Jos Parher, etc., dites par M<sup>lle</sup> Esther Morabe et M. Gaston Pélio, ont complété cet attrayant programme.

### Les eaux de boisson

Premiers résultats d'une enquête faite par un savant hygiéniste sur l'alimentation des villes de France, sous le rapport des eaux.

Voici les premières réponses faites à son questionnaire par 691 villes :

Au point de vue des eaux de boisson, 113 villes boivent de l'eau de rivière, 219 de l'eau de source, 215 de l'eau de nappe, 144 ont une alimentation mixte (eau de source et eau de nappe).

Ces différences dans la provenance de l'eau n'entraînent pas de différence sensible dans le chiffre de la mortalité, qui est de 25,5 pour 1,000 pour les villes alimentées en eau de rivière, en eau de source et mixte, tandis qu'elle est de 23 pour 1,000 en eau de nappe.

Au point de vue du volume consommé : pour 78 villes (eau de rivière), la consommation est de 113 litres par tête; pour 114 (mixtes), de 114 litres par tête; pour 284 villes (eau de source), de 102 litres.

Si on recherche le mode d'exploitation qui a la préférence, on trouve que l'exploitation par la commune elle-même est pratiquée par 284 villes; il y a 291 villes qui dépendent d'une Compagnie fermière, et 23 où il y a exploitation par un particulier.

### État-civil de la ville de Saumur

#### NAISSANCES

Le 28 mai. — Henri-Louis Bruneau, rue Saint-Jean, 57.

Le 29 mai. — Yvonne-Alfreda-Emilienne Bonnaventure, rue Notre-Dame.

#### DÉCÈS

Le 30 mai. — Louis Douet, cultivateur, 25 ans, célibataire, rue de l'Hôtel-Dieu, 7.

pleuvent, et l'inscription de la couronne disparaît dans la bagarre.

La mêlée devient sérieuse, mais un peloton de gardiens de la paix charge les manifestants et les contre-manifestants et la place est bientôt dégagée. Mais les étudiants se massent au cri de : « Conspuez les loges ! » pendant que les maçons se rallient à celui de : « Vive la République ! » M. Gaillot, chef de la police municipale, fait exécuter autour de la statue une sorte de carrousel par les agents.

Deux prêtres arrivent : ils sont accueillis par des acclamations. Les maçons ripostent et la bagarre recommence. Nouvelle intervention et nouvelle charge de la police : tout revient dans l'ordre. Les manifestants se retirent.

La police croit que l'on tentera d'arracher les couronnes dans la nuit et il est fort probable que demain ou après-demain paraîtra un arrêté préfectoral interdisant les dépôts de couronnes au pied des statues et des monuments publics.

### Scission dans la chambre Syndicale des employés de la Compagnie générale des omnibus

Une scission complète vient d'éclater au sein de la chambre syndicale des employés de la Compagnie générale des omnibus.

Les employés de dépôt : palefreniers, côtiers, relayeurs, laveurs de voitures, etc., avaient, jusqu'à ce jour, fait cause commune avec les employés de la traction, cochers, conducteurs, etc.

Lors de la grande grève de 1891, les employés de dépôt cessèrent le travail.

C'est de cette époque que date la rivalité latente qui vient d'éclater.

Environ 200 travailleurs et délégués des 46 dépôts de Paris s'étaient rendus salle de la rotonde rue de la Roquette à l'appel du citoyen Mormiche, organisateur de la scission.

Celui-ci prend le premier la parole, explique le but de la réunion, attaque violemment les membres du conseil d'administration du syndicat général et particulièrement son secrétaire Baudin.

Après avoir entendu divers orateurs, les statuts sont votés à l'unanimité. Le syndicat se nommera : « Union syndicale des employés de dépôts des omnibus. » Les cotisations sont fixées à 50 centimes par mois. L'administration se composera de 7 membres que l'on nomme provisoirement séance tenante et dont l'élection se fera en assemblée générale. Une commission de contrôle sera établie.

Après quelques mots du citoyen Boscas, cocher, ex-président du syndicat général, l'assemblée se sépare sur un ordre du jour de blâme au syndicat Baudin et d'espoir en la bonne réussite du nouveau syndicat.

Le Tapioca Rils donne les meilleurs potages.

## LES COUTEAUX D'OR

Par PAUL FEVAL

Le vent du nord qui grillait les maigres acacias avait mérité à ce séjour son nom de villa du Bel-Air autant que le choix heureux de la société qui s'y réunissait chaque année.

M. Benoît Lyon faisait ses affaires lui-même. Il était à la fois son propre régisseur et son propre portier. Harpagon avait maître Jacques : M. Benoît, plus sage qu'Harpagon, ne se fiait qu'à lui-même.

Au fond, il avait le droit de regarder Harpagon comme un vieux dissipateur.

Sa seule compagnie était un énorme chien maigre qu'il avait habitué à la portion congrue d'un roquet. Mohican, ainsi s'appelait le chien, toujours affamé, rôlait dans le jardin la nuit, et valait dix hommes de garnison.

Trois fois par semaine, M. Benoît l'invitait à dîner en ville; c'est-à-dire qu'il le promenait une heure ou deux autour de l'abattoir de Montmartre. Sans cela, Mohican fût mort depuis longtemps d'étisie.

tron large et trop haute.

Mohican dormait, les pieds de devant dans les cendres. M. Benoît Lyon avait songé bien souvent à utiliser les loisirs de son chien; mais il ne mettait jamais la broche.

Un vieux coucou pendu à la muraille grogna pendant une bonne demi-minute, puis il sonna six heures.

C'était à peu près le moment où Georges Leslie et le vicomte Henri se séparaient sous le télégraphe.

Le vent secouait depuis quelques minutes la charpente vermoulue du pavillon et plaquait aux carreaux de larges flocons de neige.

M. Benoît était en train de casser des bouteilles en petits morceaux pour les enfoncer dans le plâtre de la partie supérieure de son mur. Son travail de la veille au soir restait sur la table. C'étaient de jolies pancartes dont il avait dessiné lui-même les vignettes, et qui portaient :

#### « A LOUER — TO BE LET »

» Divers appartements meublés ou non meublés, dans la célèbre villa du Bel-Air, sise commune de Montmartre, rue Saint-Denis, n<sup>o</sup>... Prix modérés, service facultatif, superbe exposition.

» S'adresser à M. Benoît Lyon, propriétaire.

— Un médecin est attaché à l'établissement. On a la vue des cotéaux de Montmorency. »

« Several furnished or not apartments, in the park of the celebrated « villa Bel-Air » Montmartre. Saint-Denis-street, n<sup>o</sup>... at tem, perate prices. Servants and maid-servants on demand. — Splendid prospect!

» You must call at « M. Benoît Lyon » land lord's. — Private physician. You enjoy a full view on Montmorency-hills. »

En voyageant, on apprend les secrets et la finesse des langues étrangères. M. Benoît comptait beaucoup sur ses pancartes polygraphes pour attirer les Anglais voyageurs, qui sont presque aussi friands de la campagne et des chalets que les Parisiens eux-mêmes.

Les Anglais devaient payer un tiers en sus, parce que M. Benoît était bon patriote.

Nous ne savons quelle idée le lecteur a pu se faire de cet homme établi, d'après le récit de M. le vicomte de Villiers, qui avait eu l'honneur de le posséder comme domestique et compagnon de route. Il pouvait avoir une quarantaine d'années; sa taille était courte et vigoureusement prise; sa bouche fleurie entre ses deux joues rondes, avait cette expression mixte, ce *rire jaune* des Parisiens dont les pères vinrent de Normandie. Les cheveux, épais et taillés ras, grisonnaient. (A suivre.)



Bulletin Météorologique du 31 Mai  
 Observations de M. DAVY, opticien, place de  
 la Bilange, 25, Saumur.

Hier soir, à 5 h.	Baromètre.	Thermomètre.
Ce matin, à 8 h.	760 m/m	au-dessus 11°
Midi.	2 m/m	au-dessus 10°
Hausse.	2 m/m	au-dessus 10°
Baisse.	2 m/m	au-dessus 8°
Température minima de la nuit		au-dessus 8°

## Police correctionnelle DE SAUMUR

Audience du vendredi 25 mai  
Les Bohémiens

Au point de vue pittoresque, je ne crois pas — et ce serait, au point de vue légal, peu souhaitable — que nous retrouvions, de long-temps, pareille aubaine.

L'affaire, intrinsèquement, n'offre qu'un intérêt secondaire. Une bohémienne, « égarée en nos sillons », Draga Gama, griffe un gendarme qui voulait arrêter, dans une auberge, le chef de la tribu vagabonde illégalement campée à Lourdes-Rochemenier, alors que ce chef payait un verre à Draga. Cette dernière est emportée avec le patriarche ; et, aussitôt, intervient le frère ou le soi-disant mari, Peter Gama, qui insulte les dépositaires de la loi. On emmène le trio à Doué d'où on le déverse sur la prison de Saumur et, le vieux relaxé, Peter et Draga comparaisent en police correctionnelle pour outrage aux agents de la force publique.

Draga Gamal qu'est-ce que cela ?

Figurez-vous une Laponne mâtinée de Japonaise : la figure cuivrée, plate et ronde, un front bachelé de plis, les yeux miroitant sous des paupières bridées de cobaye, les cheveux emmêlés et ternes plaqués en bandeaux, la bouche fabriquée d'un coup de sabre, nez camus et lèvres fiévreuses, des mains de charbonnier réfractaires à tout savon. Ce qu'elle a sur la tête ? une ombre de fichu, une guenille couleur de plomb. Elle se drape anguleusement dans un ancien tapis de table — un châle, à la grande rigueur — ramages blancs sur fond cerise, qu'elle serre contre une poitrine absente ; et, sur le châle, sont ramenées des nattes semées de coquillages, de pois en buis et de grelots. L'œil remue, cligne comme agité par la danse de Saint-Guy ; les lèvres se contractent et mâchonnent perpétuellement on ne sait quoi. Nous ne la voyons qu'en torse au banc de la prévention. Le bas, on n'oserait y risquer le regard.

Peter ? un bourreau de l'ancienne Dacie. On distingue de ces caboches sur la colonne Trajane, brutales, féroces, inflexibles. Il a vingt ans (la femme n'accuse aucun âge) et il se dit marchand de chevaux. Le profil est du grec le plus pur, sauf la bouche amère, déprimée aux deux coins qui dessinent un fer à cheval autour du menton. Ses cheveux brun-mort, dont l'embraillement déferait même l'étrille, tombent, du crâne en pain de sucre, jusque sur les sourcils, à la manière d'un bonnet d'astrakan défrisé. L'œil démesuré, d'un noir traversé de lueurs rouges, cauteleux comme celui du Chinois ou de l'Indien, papillote en toisant le tribunal. L'oreille violette, aussi large qu'une huitre pied-de-cheval, se rabat, en avant, sur une large patte de lapin. La barbe follette nuance d'épice se confond avec le tan de la peau. De temps à autre, il étouffe un bâillement, caresse sa joue du bout de l'ongle, ou bat, des doigts, quelques mesures de marche sur l'appui de la cloison.

On ne les interroge que pour leur demander s'ils reconnaissent les faits. Ils acquiescent de la tête. Pas une parole d'excuse, pas un geste de protestation.

Quinze jours de prison à Draga, quarante-huit heures à Peter.

Attendez ; il y a encore quelque chose qu'on ne saurait oublier : le « chef » de la bande, la mère de Draga et leur compagnon, leur ami.

Le chef, un maigre d'assassin doux, la voix pleurarde, le regard éteint, la chevelure bouclée sur les épaules, semblable à des barbons de crin. Il s'enveloppe d'une espèce de long dolman bleu à galons de velours frappé dont les morceaux pendent, au bout

de l'étoffe, ainsi que des queues grillées de bêtes puantes. Son chapeau roussi n'a plus forme humaine ; on dirait d'un armet de feutre âgé de cinq siècles et passé sous le rouleau. Un tricot percé, anciennement rosâtre, enveloppe son cou, les pointes dévalant au centre du dos. Il s'appuie sur le bâton pacifique et croisé des antiques pasteurs, qui, au besoin, peut fendre une tête.

La vieille, c'est Draga octogénaire, l'épiderme du facies et des mains tuyauté, la cri-nière sale refoulée, à la façon de la laine d'un matelas, sous une loque sans nom, rouennerie huileuse et crasseuse, sœur des torchons servant à essuyer la vaisselle. Sa jupe, tachetée de toutes les boues de l'Europe et de l'Asie, essuie des bottines privées de leur caoutchouc. Elle est là, sur l'escalier du palais, immobile et menaçante, qui gnette la sortie de sa fille, de même qu'une chatte, une tigresse recherchent leurs petits. Elle est effrayante de passion maternelle, cette brute farouche, et je la reverrai toujours dans mon souvenir.

L'ami, un bonhomme à visage plat comme une assiette, tout sucre, tout humilité et même qui sourit à ceux qui passent. Son costume, une ordure. Au côté, la besace de toile gonflée de pain, d'on ne sait quoi, il soulève, devant chaque assistant, un chapeau de paille immonde dans le dégoûtant galon duquel est plantée une douzaine de roses mourantes et tend la main. Est-ce pour mendier, ou pour gagner des compassions ? On ne sait. Mais, ce qu'il répugne !

Ils s'attachent, ils se cramponnent aux gendarmes qui ont amené leurs enfants ; ils demandent dix fois, cent fois, quand ils reverront Peter et Draga, que le peine leur a été infligée. On leur répond quinze jours de prison et 48 heures. Ils ne comprennent pas et, lorsque, fatigués, éternés de leurs mille questions, nous les envoyons paître, ils vont s'accrocher, en face, sur le pavé de la rue, attendant qu'on leur rende les « innocents » ! ! !

Croyez-vous qu'on puisse jamais oublier ces choses-là ?

## Assises de Maine-et-Loire

LES ANARCHISTES

Audience des 28 et 29 mai 1894  
LES TÉMOIGNAGES

M. Blanc, commissaire central, rejette sur Meunier la responsabilité de la grève de l'an dernier. Pour Mercier, il le montre pile de tous les anarchistes de passage et principal correspondant du Père Peinard. Les autres commissaires d'Angers rapportent les propos tenus par Mercier et Meunier. Guénier n'est violent que quand il est ivre. Chevry, dont on sait la main dans toutes les manifestations, a menacé un brigadier de police verbalement et par écrit. On renouvelle les actes et les propos à la charge de Philippe. Enfin, les renseignements sur Fouquet sont bons, bien qu'il soit représenté comme un esprit faible, inculte et hors d'état de penser par lui-même.

RÉQUISITOIRE

M. le Procureur général Demartial considère les prévenus comme de vulgaires malfaiteurs et, après un sombre mais exact tableau des dangers dont l'anarchisme menace la société, il réclame, des jurés, un verdict sévère, au nom de la justice sociale, au nom de la Patrie.

Après les plaidoiries aussi consciencieuses qu'habiles de M<sup>e</sup> Affichard pour Philippe, de M<sup>e</sup> Mahier, défenseur de Mercier, de M<sup>e</sup> Follefont pour Chevry, de M<sup>e</sup> Leproust pour Fouquet, de M<sup>e</sup> Bernard pour Guénier et de M<sup>e</sup> Morry, défenseur de Meunier, le jury rapporte un verdict négatif en faveur de Mercier et Guénier ;

Un verdict affirmatif en ce qui concerne Philippe, Fouquet, Chevry et Meunier, avec admission des circonstances atténuantes pour Philippe et Fouquet.

En conséquence, la Cour acquitte Mercier et Guénier.

Condamne Meunier à 7 ans de travaux forcés et 10 ans d'interdiction de séjour.

Chevry, à 5 ans de travaux forcés et 10 ans d'interdiction de séjour ;

Fouquet, à 2 années d'emprisonnement ;

Philippe, à 5 ans d'emprisonnement ; mais, attendu ses bons antécédents, la Cour fait à Philippe l'application de la loi Bérenger.

La 2<sup>e</sup> session des assises de Maine-et-Loire est close.

## Les Filous Espagnols

Qu'on nous permette de revenir une dernière fois sur ce sujet.

Après lecture des articles intitulés LA CHASSE AUX FILOUS, que nous avons publiés dans trois de nos derniers numéros, un honorable commerçant de notre ville, victime d'une pareille tentative de chantage, nous communique la lettre suivante qui achèvera de mettre en garde nos lecteurs contre les missives exotiques offrant une fortune à des conditions sentimentales et modérées.

Cette fois, il ne s'agit plus d'un infortuné militaire poursuivi à cause de ses convictions politiques. On met en jeu une pauvre religieuse enflammée de l'amour paternel. Lisez, instruisez-vous et fermez vos caisses à toute carotte poussée dans la péninsule ibérique et ailleurs.

Covent des Carmélites à Martin de Lajara, 19 août 1890.

« Mon cher Monsieur et cher Frère,

En le Christ de ce cloître n'aurait jamais pensé qui arriverait un jour pour moi de ce que je devrais me préoccuper autres affaires sinon que les relations avec Dieu dont je ai fait les grands vœux de mes propres volontés, étant la plus sacré pour moi. J'eut un cousin germain militaire a qui les terribles luttés de la politique l'avait obligé à émigré de sa patrie, c'est donc en les portes du Sepulcre ma confié une mission sacré que aujourd'hui je dois accomplir et obéir à ses dernières volontés.

Lieutenant-colonel de l'exercice nommé Don Luis de Rivero, en septembre de l'année de 1886, se souleva en union du brigadier général Villacampa en Madrid, fait qui fracassa millegrusement des mains perséguideur, se interné en France où il se considérait en sûreté.

Les ennemis le voyant émigré, et traitèrent de desprétiger son nom honoré en l'exercice, le calomniant, l'acusant de fraudeur de son ls, qui sous son man lat tenait le Trésorier général de Ultramer, acusacion qui motive que le gouvernement espagnol sollicita son extradition.

Se voyant tant poursuivit à l'étranger et entre le doute de mourir il réfléchissa qu'il devait vivre pour sa chère fille, que en Madrid est sous la protection de une noble et pauvre Senora, veuve de un militaire, mort victime de la révolution en Madrid, décida donc par ce dernier moyen de affronté le danger, que en Espagne l'espérait de venir à un rencontre pour sa chère fille qui était le point blanc ou ses ennemis minaient une cruelle vengeance mal entendu.

Prontement lui sorti l'encontre du mal espéré destiné qui le poursuivait, puis aussi vite come il arriva en la Chambre de Madrid fut déconvert et capturé lui saisissant tout son équipage en qualité de embarqué ; la sécurité qui vivait ultimament le décida de déposé en la Banque national de Paris toute sa fortune consistant en la somme de 120,000 douros c'est-à-dire 600,000 francs, le faisant sous un contrat spécial et au nom de sa fille, pour cette circonstance selon le démontre en le dernier écrit que dicte son agonie tant pénible et combien de douleur paternel, mais avant son expiration se trouva tranquile du sort que la divine providence réservait à sa chère fille tenant assuré son avenir, pauvre chère

filie combien de disgrâce aurait été si ton pauvre père n'eut pensé en toi pour te laissé a la misère qui hélas est la mère de tout les vices, elle étant seul héritière.

Mon Dieu bien aimé, donne moi toutes les forces suffisantes pour arrivé à terminé eu souvenir de un pauvre martyr de ses principes ; il a vécu quelque temps résigné en sa prison avec l'espérance de rencontré un ami honnête qui compatirait de sa triste situation en avançant la somme de 2,500 francs pour payé les frais du procès, et rentré en possession tout son équipage ou il a caché dans un secret d'une de ses malles le talon que la Banque de Paris lui a remis en faisant le dépôt de sa fortune, puis les infâmes amis qui auparavant l'aurait apuyé, on cherché par tous les moyens possible à lui faire faire la confession ou se trouve déposé sa fortune ; infâmes qui devaient le défendre et aujourd'hui l'abandonne au moment de son agonie.

Dieu est bon et juste et j'invoque toute sa miséricorde afin de me donné le temps nécessaire pour respecté la mort et la volonté d'un pauvre père martyr.

En les derniers jours de son existence et vue les cruelles promesses faites par ses amis, m'a écrit pour la dernière fois me donnant à recommandé son âme à Dieu et prié pour lui, et me recommande que je vous demande votre apui et coopération pour assuré l'avenir de son idolâtre fille.

Je vous prie donc cher Frère, si vous accepté de m'envoyé une pièce qui justifie votre personne, et moi je vous enverré la copie du testament et l'acte du tribunal.

Il vous est offert la 4<sup>e</sup> parti de ce capital pour récompense de votre sacrifice ; votre réponse en vue d'écarté tout attention en mon Covent, vous êtes prié de m'écrire sous deux enveloppe, la première en mon nom et bien la fermé ; pour la seconde à l'adresse suivant (España) :

Provincia Sevilla — Senora D<sup>a</sup> Maria Moreno Reyes — en Martin de Lajara — Calle del Poso.

Espérant votre pronte contestacion, je vous présente mes vœux les plus affectueux de votre attente sœur du Christ.

CARMEN DE ARCE.

Nota. — Ne mettez pas sur vos lettres votre nom, mettez simplement que les initiales ci-dessous. X. O.

## Dernières Nouvelles

Dépêches de Paris

Jeudi, 2 h. du soir.

Le conseil municipal de Perpignan a voté unanimement une adresse de chaleureuses félicitations à M. Dupuy, appelé à la tête du gouvernement par la confiance de M. le Président de la République.

Les journaux de Rome annoncent, sans détail, l'explosion, hier soir, de nouvelles bombes, en signe de protestation contre la condamnation du député De Felice.

A Sofia (Bulgarie), hier soir, plusieurs centaines d'étudiants et d'ouvriers ont manifesté, dans les rues, contre le ministre Stambouloff, en criant : « A bas Stambouloff ! Vive le Prince ! Vive la liberté ! »

HAVAS.

LES FRÈRES MAHON « obtiennent mille guérisons par an dans les hôpitaux ». Maladies de la peau et du cuir chevelu, teignes, dartres, chute des cheveux, etc. Le docteur Mahon, chargé pendant trente ans de traiter à l'hôpital d'Angers, consulte le dernier dimanche de chaque mois, à Angers, de 1 à 4 heures, à l'hôtel d'Anjou. Dépôt des Pommades MAHON à Saumur, à la pharmacie PERRIN. — Paris, rue Rivoli, 30.

Le Gérant, L. DELAUNAY.

## TISANE DUSSOLIN

La Tisane Dussolin guérit l'Anémie, la Chlorose, les Lourdeurs et Maux de tête, les Rhumatismes, la Goutte, les Douleurs ; elle reconstitue et purifie le sang, chasse les humeurs.

Phlé : 450 la Bouteille. — Se trouve à Paris, chez DERBECC, Pharm., 24, rue de Charonne, et toutes autres Pharmacies de France.

Dépôt à Saumur, Pharmacie DESCHAMPS, 11, 13, 15, rue Saint-Jean.



# ÉPICERIE CENTRALE

28 et 30, Rue Saint-Jean, SAUMUR

VINS en Cercles et en Bouteilles

Vin Rouge, Côteaude Saumur, le litre 0 35, la pièce (225 litres) 68 fr. droits payés  
 Vin Blanc, Côteaude Saumur, le litre 0 40, la pièce (225 litres) 80 fr. droits payés  
**26 litres pour 25.** — Livraison à domicile.

RHUM Sainte-Luce, marque John Alvans, depuis 1.50 (verre compris)  
 Madère du Cap, depuis 1.50 —  
 Malaga vieux, depuis 1.75 —

## A LOUER

Pour la St-Jean prochaine  
**Bel et très propre Appartement**

Situé au deuxième étage, à l'entrée de la Grand'Rue, n° 43, ayant vue sur la place Saint-Pierre, composé de quatre pièces en parfait état.

Le premier étage est habité par M. et M<sup>me</sup> Frugier.  
 S'adresser à M. BARDIN-MORICET, rue de l'Abreuvoir.

## A Céder de suite

**MAGASIN D'ÉPICERIE Et Comptoir**

Situés dans une sous-préfecture d'Ivoire et-Loire  
 Bonne clientèle. — Belle situation.  
 Maison fondée depuis 25 ans.  
 S'adresser au bureau du journal.

## A CÉDER

**Magasin de Bois et Charbon**  
 Au centre de la ville.

S'adresser à M. LANGLOIS.

**JEUNE FILLE** munie de son brevet demande *Leçons français et piano*.  
 S'adresser, 3, rue Traversière.

**ON DEMANDE** une femme de basse-cour de 35 à 43 ans.  
 S'adresser au bureau du journal.

**UNE PERSONNE** pouvant disposer de quelques heures désirerait trouver à faire des écritures.  
 S'adresser au bureau du journal.

## ÉPICERIE NOUVELLE

38, rue d'Orléans, 1, rue Beaurepaire, SAUMUR  
**E. CHAUMEAU**

**SPÉCIALITÉ d'Huile d'Olive vierge de Nice, 1 fr. 10 le 1/2 kilo,**  
 par bonbonne de 5 kil.

**PRIMEURS, arrivages tous les jours**

Cerises, Abricots, Amandes vertes, Bigarreaux, Asperges et Artichauts  
 RHUM, importation directe, depuis 1 50  
 SAMOS (recommandé) depuis 1 25  
 MALAGA vieux 1 50  
 FRONTIGNAN 2 »

Beurre de la Laiterie Angevine (St-Clément), arrivages tous les Mardis, Joudis, Samedis

## Imprimerie Paul GODET, Saumur

**FACTURES TOUS FORMATS**  
**CARTES D'ADRESSES**  
**ETIQUETTES PARCHEMIN ET ENVOIS**  
**TÊTES DE LETTRES**  
**CIRCULAIRES — ENVELOPPES**  
**AVIS DE TRAITES — MANDATS**  
**REÇUS & BONS à SOUCHE PERFORÉS**  
**REGISTRES**

**LETTRES MARIAGE, LETTRES DEUIL**  
**FAIRE-PART NAISSANCE**  
**CARTES DE VISITE**  
**AFFICHES — PROSPECTUS**  
**PROGRAMMES FÊTES & SOIRÉES**  
**PRIX-COURANTS**  
**MENUS EN BLANC & IMPRIMÉS**  
**CATALOGUES — BROCHURES**

Consulter les Prix de la maison avant de commissioner à l'extérieur.

## LA JEUNE MÈRE

JOURNAL ILLUSTRÉ. — 19<sup>e</sup> ANNÉE  
**6 francs par an. — Le numéro 60 centimes franco.**  
 Bureaux: 4, rue de Provence, PARIS.

Les jeunes femmes ont à leur disposition un grand nombre de journaux spéciaux qui leur apprennent comment elles doivent s'habiller, organiser un dîner, une soirée, mais ne leur enseignent pas l'art de nourrir leurs nouveau-nés, d'élever les enfants, de leur conserver la santé et l'existence.  
 Le journal *LA JEUNE MÈRE*, du Dr BROCHARD, donne ces indications. Il contient de précieux enseignements sur l'allaitement maternel, l'emploi du biberon, sur l'alimentation, la dentition, le sevrage, la vaccination, les soins de l'enfance et tout ce qui intéresse la santé de la mère. C'est une très utile publication, et le complément obligé de tous les journaux que reçoivent les jeunes femmes.



SOCIÉTÉ

DES

**HUILES D'OLIVE DE NICE**

Extrait de l'article 2 des statuts:

« La Société ne pourra vendre sous la dénomination d'Huiles d'Olive que des huiles absolument pures et sans mélange d'huile de graines. »

DÉPÔT RÉGIONAL

**Maison IMBERT Fils**

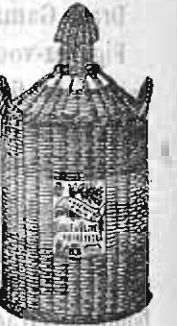
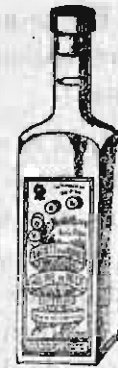
33, Rue d'Orléans-SAUMUR-rue Dacier, 38  
**Spécialité d'HUILE d'OLIVE vierge extra**

DE NICE

Le flacon... 2 fr. 80 | Le 1/2 flacon... 1 fr. 50  
 Les verres sont repris à 0,40 | Les verres sont repris à 0,30

En Bonbonnes en verre garnies d'Osier  
 De 5 kilogram., 1/2 kil., 1 fr. 10. De 10 kilogram., 1/2 kil., 1 fr.

Modèles déposés des emballages  
 Les emballages sont repris aux prix facturés



**Dépôt de la Société Laitière**

Des Alpes Bernaises

**Lait stérilisé — Crème stérilisée**  
**Farine lactée.**

**LIBRAIRIE DE FIRMIN-DIDOT ET C<sup>e</sup>, PARIS**

56, Rue Jacob, 56.

## LA MODE ILLUSTRÉE

JOURNAL DE LA FAMILLE, 12 PAGES IN-4°

Sous la direction de M<sup>me</sup> EMMELINE RAYMOND

LE SUPPLÉMENT LITTÉRAIRE, AVEC PAGINATION SPÉCIALE, CONSACRÉ À DES ROMANS ILLUSTRÉS

Saumur, imprimerie Paul Godet.

## CHÉMINS DE FER

### LIGNE DE L'ÉTAT

PARIS — SAUMUR — BORDEAUX							BORDEAUX — SAUMUR — PARIS										
STATIONS	Mixte matin	Mixte soir	Expr. matin	Omn. matin	S. dir. soir	Expr. soir	Expr. soir	Omn. soir	STATIONS	Mixte matin	Mixte soir	Expr. matin	Omn. matin	Omn. soir	Semi. dir. soir	Expr. soir	Mixte soir
Paris			7 55	8 35	12 50		7 55	8 30	Bordeaux			5 40		8 25			3 50
Chartres	6	10 18	9 34	10 18	2 48		9 41	10 12	Saintes	8 25	11 34		8 25	11 34		7 15	
Courtailain (départ)	7 44	10 48	11 48	4 21			10 54	11 22	Niort	10 42	2 57	5 25	2 36	5 18	6 1		
Château-du-Loir	10 12	12 22	1 58	6 37			12 35	1 07	Thouars	6 15	8 35	12 38	1 35	4 28	5 10	12 11	19
Château-la-Vallière	10 48	12 45	2 35	7 10				1 30	Montreuil (départ)	7 17	9 40	1 1	2 39	5 4	5 46	10 35	11 42
Noyant-Méon	11 29	1 05	3 08	7 40				1 50	Brézé-Saint-Cyr	7 17	9 59	1 1	2 53	5 18	6 1		9 13
Limiers-Bouton	11 41		3 17	7 49				6 06	Chacé-Varrains	7 24	10 10		3 5	5 25	6 9		9 28
Vernantes	11 41		3 30	8				6 16	Nantilly (arrivée)	7 29	10 16		3 05	6 14			9 36
Blou	11 52		3 41	8 10				6 26	SAUMUR(État) ar.	7 40	10 23		3 16	6 26			9 41
Vivry	12	1 30	3 49	8 17				6 33	(départ)	7 20	10 50		2 54	6 5			9 53
SAUMUR(Orl.) arr.	12 13	1 40	4 02	8 29			1 49	2 22	Nantilly (départ)	7 30	11		3 06	6 16			soir
(départ)	12 18	1 47	4 14	8 34	9 40	1 57	2 32	6 54	SAUMUR(Orl.) ar.	7 38	11 08	1 26	3 14	5 36	6 24	11	12 7
Nantilly (arrivée)	12 26		4 22	8 41			7 01		(départ)	7 44	11 20	1 33	3 19	soir	6 29	11	7 12 16
SAUMUR(État) ar.	12 37		4 35	8 52			7 12		Vivry	7 56	11 33		3 30				
(départ)	8 31	12 20		4 11	8 32		6 50		Blou	8 4	11 41		3 38				6 52
Nantilly (départ)	8 38	12 27		4 23	8 43		7 3		Vernantes	8 15	11 52		3 49				
Chacé-Varrains	8 47	12 33		4 29	8 49	9 56	7 9		Limiers-Bouton	8 36	12 03		4 1				
Brézé-Saint-Cyr	9	12 42		4 37	8 56	10 05	7 16		Noyant-Méon	8 37	12 15	2 09	4 4		7 31	11 44	
Montreuil (départ)	9 41	1 28	2 18	5 1	9 18	10 36	2 28	3 05	Château-la-Vallière	9 7	12 45	2 28	4 41		8 7	12 4	
Thouars	10 18	2 02	2 49	5 51	10 09	11 13	2 57	3 24	Château-du-Loir	9 43	1 32	2 55	5 18		8 46	12 33	1 39
Niort			4 39	8 52	12 25		4 47	11 41	Cortailain (départ)	12 1	3 48	4 35	7 58		11 15	2 17	3 23
Saintes			6 42	11 59			6 30	2 19	Chartres	1 35	5 18	5 44	9 46		12 53	3 33	4 44
Bordeaux			10 24	4 22			9 22	4 56	Paris	3 25		7 30	11 20		3 5	10 6 15	

### LIGNE D'ORLÉANS

NANTES — ANGERS — SAUMUR — TOURS — PARIS												
STATIONS	Omn. matin	Expr. matin	Omn. soir	Expr. soir	Omn. matin	Expr. matin	Omn. soir	Expr. soir	Omn. matin	Expr. matin	Omn. soir	Expr. soir
Nantes (départ)	1 2 3 1 2 3	2 3 1 2 3	1 2 3 1 2 3	2 3 1 2 3	1 2 3 1 2 3	2 3 1 2 3	1 2 3 1 2 3	2 3 1 2 3	1 2 3 1 2 3	2 3 1 2 3	1 2 3 1 2 3	2 3 1 2 3
Angers (départ)	6 23	10 27	11 55	2 57	4 55	5 10	9 35	1 35				
La Ménitrie	7 03	10 49	12 27	3 42	5 20	6	10 1	2 1				
Les Rosiers	7 12	10 56	12 34	3 52		6 13						
St-Clément	7 19		12 40	3 59		6 22						
St-Martin	7 26		12 45	4 7		6 31						
Saumur (arrivée)	7 39	11 11	12 55	4 20	5 41	6 48	10 24	2 24				
(départ)	7 46	11 16	1 1	4 31	5 44	6 58	10 30	2 29				
Vareannes	8	11 26	1 11	4 45		7 16						
Port-Boulet	8 16	11 35	1 21	5 1	6 1	7 34	10 50	2 48				
Longeais	8 57	11 56	1 50	5 46	6 23	8 30	11 16	3 14				
Saumur (arrivée)	9 42	12 34	2 25	6 35	7 10	9 43	11 44	4 11				
Paris (arrivée)	4 28	4 48	9 30	11 59	11 59	5 8	10 39					

PARIS — TOURS — SAUMUR — ANGERS — NANTES												
STATIONS	Omn. Direct	Expr.	Omn.	Expr.	Omn.	Expr.	Mixte	Expr.	Omn.	Expr.	Mixte	Expr.
Paris (départ)	11 20	12 20	9 25	11 45	11 15	8 25	12 45	11 20				
Tours (départ)	5 43	8 47	1 20	4 51	7 15	11 57	10 40	2 53				
Longeais	6 21	9 30	2 10	5 46	8	12 40	11 35	3 50				
Port-Boulet	6 52	10 7	2 35	6 18	8 37		12 22	3 50				
Vareannes	7 31	10 49		6 29	8 49		12 39					
Saumur (arrivée)	7 14	10 32	2 54	6 40	9 2	1 12	12 57	4 5				
(départ)	7 22	10 42	3	6 49	9 8	1 16	1 32	4 9				
Saint-Martin	7 34			7 1	9 22		1 49					
Saint-Clément	7 40			7 7	9 29		1 58					
Les Rosiers	7 48			7 14	9 37		2 7	4 25				
La Ménitrie	7 59	11 13	3 25	7 14	9 47	1 36	2 22	4 32				
Angers (arrivée)	8 41	11 53	3 54	8 6	10 36	1 58	3 23	4 57				
Nantes (arrivée)	11 14		5 52	1 19	3 50	6 15	6 46					

LA FLECHE A SAUMUR												
STATIONS	Omn. matin	Omn. soir	Omn. matin	Omn. soir	Omn. matin	Omn. soir	Omn. matin	Omn. soir	Omn. matin	Omn. soir	Omn. matin	Omn. soir
La Flèche	7 20	10 35	4 4									
Saumur	5 29	1 43	7 30									
Vivry	5 42	2 4	7 43									
Longeais	5 53	2 26	7 56									
Les Hayes	6		8 2									
Junelles	6 5	2 47	8 7									
Chartreuil	6 11		8 13									
Longeais	6 21	3 14	8 24									
Cléfs	6 37	3 42	8 40									
Saumur	6 50	4	8 52									